

## L'erreur sur sa propre prestation

Par **Jacky**, le **20/10/2012** à **10:39**

Bonjour à tous,

J'ai une partie de mon cours de droit des obligations que je ne comprend pas du tout. Il s'agit de l'erreur sur sa propre prestation, je ne comprends rien du tout (de quoi s'agit-il ?) à son sujet, si ce n'est que la solution a été donnée par l'affaire Poussin ...

Merci à tous ceux qui pourront m'aider ;)

Par **Camille**, le **20/10/2012** à **14:29**

Bonjour,

[citation]Il s'agit de l'erreur sur sa propre prestation, je ne comprends rien du tout (de quoi s'agit-il ?) à son sujet, si ce n'est que la solution a été donnée par l'affaire Poussin ...[/citation]  
Vous avez réellement cherché ? Parce qu'en tapant seulement "affaire Poussin" dans mon Gogol préféré, il ne m'a pas fallu plus de dix secondes pour trouver une foule d'infos.

Ou alors... que ne comprenez-vous pas dans la célèbre affaire Poussin ?

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEXT000007049776&dateTexte=>

Ah, au fait, il y a aussi - entre autres et à propos de peintures et d'erreurs - le célèbre coup du "verrou de Fragonard"...

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?idTexte=JURITEXT000007018196&dateTexte=>

[smile4]

Par **Jacky**, le **20/10/2012** à **14:50**

Merci beaucoup Camille, la chose semble plus claire ! J'ai commis une erreur en mettant sur le même plan l'erreur sur sa propre prestation et l'erreur sur la substance. Ainsi, je ne comprenais pas la distinction entre ces 2 catégories, or l'une relève des conditions d'admission tandis que l'autre relève de son domaine d'admission.

Par **marianne76**, le **23/10/2012** à **00:07**

Bonsoir,

C'est moi qui ne comprend plus, pourquoi dissociez vous les erreur sur la substance et erreur sur sa propre prestation ? L'erreur sur la substance peut être aussi bien commise par l'un ou l'autre contractant. C'est ainsi qu'en matière de vente, le vendeur peut avoir commis une erreur sur le bien qu'il vendait (une erreur sur sa propre prestation) mais encore faut-il pour qu'elle soit prise en compte qu'il s'agisse bien d'une erreur sur la substance ou plus exactement que l'erreur porte bien sur les qualités substantielles de la chose.